

Références du Pont de Langeais :

Lux éclairage n°243 – Juin/Juillet 2007 – Page de couverture

LUX
la revue de
l'éclairage

AFE > Éclairage et santé

REPÈRES > La nouvelle NF C 17-200

RENCONTRE > Stéphanie Mittelham

SOLUTIONS > Les Trophées Lumiville

N° 243 – JUIN/JUILLET 2007

ISSN 0024



La 18^e édition du Concours Lumière, organisé par le Serce et Phillips Éclairage, a attribué trois prix dont le 1^{er} au département d'Indre-et-Loire.

"Concours Lumière" 2007

Pour ce concours, patronné par le ministère de la Culture représenté par Jean Gautier, directeur adjoint de la Direction de l'architecture et du patrimoine, le jury, réuni sous la présidence de François-Michel Gonnot, député de l'Oise et président du Club énergie et développement, a tenu à honorer des initiatives appliquées à la mise en valeur du patrimoine architectural, monuments et ouvrages d'art, ou paysager, dans le cadre d'investissement pouvant varier de 1 à 35. À l'origine de ce concours, le Serce (Syndicat des entreprises de génie électrique) Les LED ont été particulièrement représentées dans les réalisations soumises au jury, montrant que les considérations économiques, la recherche d'efficacité énergétique, l'implantation des points lumineux, la prise en compte de la maintenance afin d'obtenir des installations durables performantes, guident le choix des sources. À l'issue de ce concours parrainé par le groupe Moniteur, trois prix ont été attribués à quatre réalisations : le pont de Langeais (1^{er} prix), le Petit Palais à Paris (2^e prix), et, 3^e prix ex æquo, le Centre national du costume de scène et de la scénographie de Moulins et les bords de Creuse à Argenton-sur-Creuse.

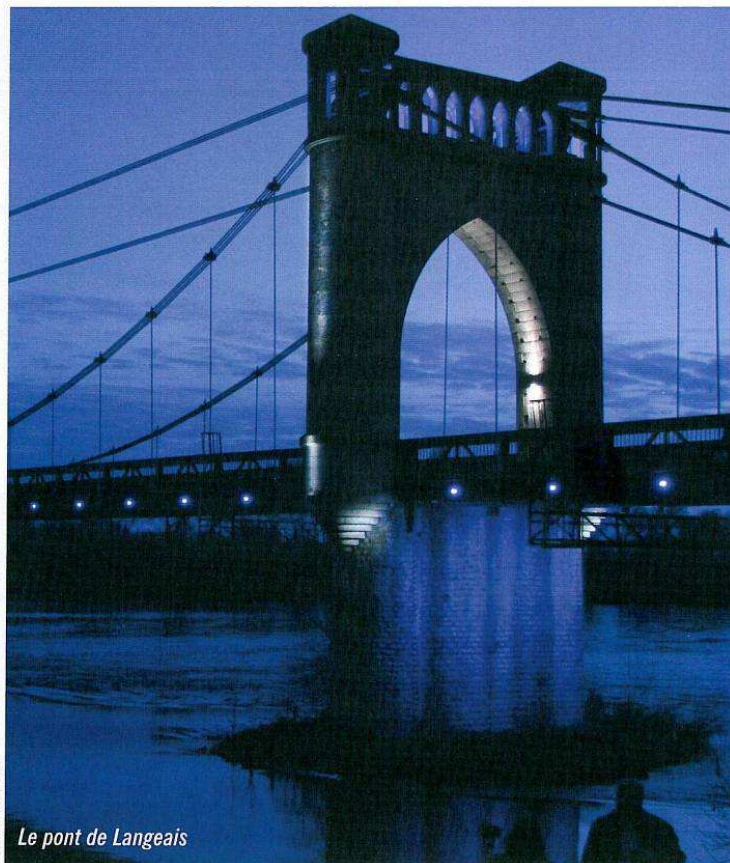


PHOTO SYLVAIN BIGOT

Le pont de Langeais

Le pont de Langeais sort de l'obscurité

EN ATTRIBUANT son premier prix au département d'Indre-et-Loire pour la mise en lumière du pont suspendu sur la Loire, entre Langeais et la Chapelle-aux-Naux, le jury a voulu souligner l'originalité autant que la grande qualité technique de l'illumination et la mise en scène de l'éclairage d'un ouvrage d'art, représentatif du génie civil du milieu du XX^e siècle, jusqu'alors plongé dans l'obscurité. Construit en 1937, le pont de Langeais, avec ses tours et ses châtelets, est l'un des monuments symboliques de la ville. La mise en lumière repose sur l'utilisation de la lumière bleue pour symboliser le passage de la Loire sous le pont, la lumière blanche permettant de souligner sobrement les arcades en ogives des tours. L'utilisation de LED a permis de miniaturiser les sources, afin de donner une impression de légèreté à l'ensemble, tout en soulignant avec précision l'architecture de ce pont de 360 m de long. Sur cet ouvrage, 80 % des 218 points lumineux sont des projecteurs à LED de forte puissance, les autres sources étant des lampes à décharge iodures métalliques (rendement 93 lm/W, température de couleur froide 4 200 K) avec utilisation de filtre couleur permettant de changer la couleur du pont sans changer de projecteurs. La puissance installée est de 7 kW, ce qui représente une consommation annuelle de 1 151 euros à raison de 1 900 heures d'utilisation par an.

Les intervenants

- Maître d'ouvrage : département d'Indre-et-Loire
- Concepteur : Sylvain Bigot, Néolight
- Fournisseurs : Ludec (Lumina 2 SM et Lumina 2 AS avec lampes Master Colour CDM-TD), Philips Éclairage (Ledflood avec LED Luxeon 6 000 et Ledspot à LED Luxeon bleue), Simes (slot mural Up&Down)
- Installateur : Citeos
- Coût du projet : 143 923 €.